

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021 A 20H00

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal
En exercice : 19 de la Commune d'ORGELET étant assemblé en session ordinaire à la Grenette,
Présents : 15 après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Paul DUTHION, Maire,
Votants : 17 avec présence du public limité à deux personnes.

Date de convocation : 19/05/2021
Présents : MM. DUTHION, PIERREL, CHATOT, LANIS, LIGIER, BRIDE, GRONOWSKI, CHAMOUTON, BONNEVILLE, Mmes PANISSET, CORON, REMACK, MARON, BOISSON, LAAJELI.
Absents excusés : Mmes BERTSCHY (pouvoir à M. LIGIER), ROUSSEL (pouvoir à Mme PANISSET).
Absents : Mme PONSOT et M. SALVI.

Ont été désignés secrétaires de séance : Mme LAAJELI et M. BONNEVILLE

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 13 avril 2021 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

• INTERCOMMUNALITE :

- 1) Transfert de la compétence « Mobilité » à Terre d'Emeraude Communauté : approuvé à 15 voix Pour et 2 Abstentions (Mme REMACK et M. BONNEVILLE) ;

Mme PONSOT prend place.

• FINANCES :

- 2) Décisions modificatives : acceptées à 17 voix Pour et 1 voix Contre (M. BONNEVILLE) ;
- 3) Changement de nom d'un budget : accepté à l'unanimité ;

• ADMINISTRATION GENERALE :

- 4) Convention d'exploitation des marchés nocturnes pour la période 2021-2023 : approuvée à l'unanimité ;
- 5) Association MAPO : convention pluriannuelle d'objectifs et demande de subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un concert : approuvées à l'unanimité ;
- 6) Point sur la revitalisation du bourg centre :
 - Opération de transformation et mise en valeur des maisons dites « Richard » pour l'installation d'un Tiers-Lieu dans le cœur d'Orgelet : approuvée à 14 voix Pour, 1 voix Contre (M. BONNEVILLE) et 3 Abstentions (Mmes PONSOT, LAAJELI et M. CHAMOUTON),
 - Projet d'intérêt général : approuvé à 12 voix Pour, 5 voix Contre et 1 vote blanc (vote à bulletin secret),
 - Informations diverses ;

Départ de Mme MARON. Pouvoir donné à Mme CORON.

- 7) Mur de Vallière : mandat au Maire pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme : accepté à l'unanimité ;
- 8) RGPD : avenant à la convention de mise à disposition du SITIC du SIDEC : accepté à 17 voix Pour et 1 Abstention (M. BONNEVILLE) ;
- 9) Locations de locaux communaux : mandat au Maire pour recourir à des conventions d'occupation précaire et révocable ainsi que pour fixer les répartitions des frais des bâtiments communaux : accepté à 17 voix Pour et 1 voix Contre (M. BONNEVILLE) ;

• PERSONNEL :

- 10) Création d'un emploi non permanent : approuvée à l'unanimité ;
- 11) Questions diverses.

Affichage à la porte de la mairie
Le 1^{er} juin 2021

